



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 janvier 2020 à 19h00 à la salle étage gare (11 présents, 3 absents excusés ayant donné pouvoir, 3 absentes non excusées) avec pour secrétaire de séance : Mme Jocelyne GAUDILLER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu du 5 décembre 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour :

- ACCEPTE l'avenant de l'entreprise DESPINARD (lot 1 gros œuvre) d'un montant de 1 428 € H.T soit 1 713,60 € T.T.C. concernant le marché de travaux d'extension et de rénovation de la mairie (appuis de fenêtres en pierre). AUTORISE Mme le maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.

- ACCEPTE l'avenant de la SARL David GOMES (lot 3 couverture bardage étanchéité) d'un montant de 3 787,76 € H.T soit 4 545,31 € T.T.C. concernant le marché de travaux d'extension et de rénovation de la mairie (complément d'isolation coupe-feu/demande du bureau de contrôle). AUTORISE Mme le maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.

- ACCEPTE l'avenant de l'entreprise SMBPF (lot 5 menuiseries intérieures bois) d'un montant de 1 525,40 € H.T soit 1 830,48 € T.T.C. concernant le marché de travaux d'extension et de rénovation de la mairie (modification châssis, compléments plinthes, suppression fenêtre et modification kitchenette). AUTORISE Mme le maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.

- ACCEPTE l'avenant de la SARL AM CARRELAGES FAIENCES LE BREUIL (lot 7 carrelages) d'un montant de 730 € H.T soit 876 € T.T.C. concernant le marché de travaux d'extension et de rénovation de la mairie (remplacement du sol souple existant dans secrétariat par carrelage). AUTORISE Mme le maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.

- ACCEPTE l'avenant de l'entreprise DUCLUT (lot 10 électricité) d'un montant de 1 132,55 € H.T soit 1 359,06 € T.T.C. concernant le marché de travaux d'extension et de rénovation de la mairie (prises complémentaires et déplacement existant). AUTORISE Mme le maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.

- ACCEPTE l'avenant de la Métallerie TETE (lot 4 menuiserie alu-serrurerie) d'un montant de 320,12 € H.T soit 384,14 € T.T.C. concernant le marché de travaux d'extension et de rénovation de la mairie (mains courantes escalier et garde-corps extérieur sur parking). AUTORISE Mme le maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.

- SURSEOIT à une prochaine réunion de conseil municipal le document d'aménagement forestier élaboré par l'ONF (dans l'attente d'une présentation du responsable de l'ONF aux garants des parcelles du Molard et Trésoir).

- ENTEND diverses informations et questions :  
● Cérémonie des vœux du maire du 17/01/2020.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 13 janvier 2020 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

